

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2017-207
Direction Développement économique et de la promotion
Service
Objet : Candidature supplémentaire au concours « Les Grands prix régionaux du tourisme québécois 2018 »
Date : 15 novembre 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre des Grands Prix régionaux du tourisme québécois, la Ville possède déjà trois candidatures (résolution CV-2017-07-72) pour le Parcours des Anses, le parc des Chutes-de-la-Chaudière et la Fontaine du Quai Paquet. Il est maintenant possible de déposer un dossier de candidature pour une des trois catégories suivantes : Ressources humaines, Festivals et événements et Services touristiques.

DEV juge opportun d'ajouter la candidature de la Ville dans la catégorie « Services touristiques » pour l'ensemble des réalisations dans le cadre du réaménagement du bureau touristique et de l'accueil du premier bateau de croisière au Quai Paquet.

Pour information, le dévoilement des lauréats aura lieu lors du gala régional qui se tiendra le 26 avril 2018.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

1. Poser la candidature de la Ville : ce type d'action a un impact sur la notoriété de Lévis au plan touristique.
2. Ne pas poser de candidature aux Grands Prix du Tourisme.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 12 janvier 2018.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2017 _____ 2018 _____ 2019 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire *Lute Bo* Date : *17, 11, 2017*

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Nécessite une décision au conseil de Ville au plus tard le 18 décembre afin de pouvoir déposer le dossier de candidature avant le 12 janvier.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

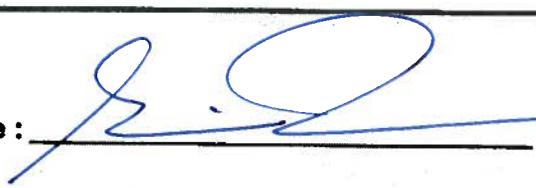
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au Conseil de la Ville d'autoriser la mise en candidature de la Ville de Lévis dans la catégorie « Services touristiques » au concours «Les Grands Prix Régionaux du tourisme québécois 2018», organisé par Tourisme Chaudière-Appalaches.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Josée Bilodeau</u>		Titre d'emploi : <u>Technicienne en tourisme</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>20 11 2017</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :  Date : 24 11 2017